

DIRECTION GENERALE DES FINANCES
PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
FINANCES PUBLIQUES D'EURE-ET-LOIR
3, PLACE DE LA REPUBLIQUE
28019 CHARTRES CEDEX

Chartres, le 20 juillet 2022

Le Directeur départemental des Finances publiques d'Eure et Loir,

Vu le décret 2010-986 du 26 août 2010 fixant le statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction Générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

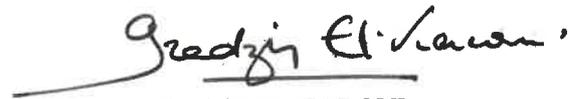
Vu les conditions du fonctionnement du Pôle de recouvrement spécialisé d'Eure et Loir justifiant la nécessité de service ;

Décide :

Article 1^{er} : Madame Delphine JOYEUX, inspectrice principale des Finances publiques, est nommée comptable intérimaire du Pôle de recouvrement spécialisé d'Eure et Loir.

Article 2 : La présente décision prendra effet à compter du **18 août 2022**.

Le Directeur départemental des Finances publiques,


Gradzig EL-KAROUI